



DÉCISION  
prêtant sur un prêt à usage au profit de  
Monsieur CORNEE sur la commune de FEYTIAT

Direction de l'action et de la  
développement durable

N°26493

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.533-2 et  
L.533-30.

Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juil.2021 relative à la délégation  
d'exploitation du terrain communautaire au Président.

Vu

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole pour le compte de la Direction du développement  
économique et du territoire a délégué à Monsieur CORNEE les parcelles BB-10 et BB-  
11 dans le but de développer le parc économique existant dans ce secteur.

CONSIDÉRANT que le projet de développement du parc économique dans ce secteur n'a  
pas rencontré d'obstacles majeurs et résulte avant la seconde moitié de l'année 2020.

CONSIDÉRANT que la communauté urbaine est également sur le point d'acquérir la  
parcelle BB-17 qui jouxte la parcelle BB-10 et que cette parcelle BB-17 est  
actuellement exploitée par Monsieur CORNEE agricole.

CONSIDÉRANT que l'acquisition de Monsieur CORNEE a été régularisée aux termes d'un  
arrêt à usage différant en date du 1er juillet 2021, actuellement en cours et que la parcelle BB-17  
seule en sera propriétaire.

CONSIDÉRANT que la communauté urbaine souhaite optimiser l'entretien de son foncier  
et en réduire les coûts.

#### DÉCISION

Article 1 : De régulariser un prêt à usage différant de Monsieur CORNEE pour l'exploitation  
des parcelles cadastrées BB-10 et BB-11 sur la commune de FEYTIAT.

Article 2 : Que le prêt à usage différant en avril 2020 pour se terminer en mars 2026.

Article 3 : Que l'acquisition sera consentie à titre gratuit.

Article 4 : Qu'il sera octroyé à Limoges Métropole d'accéder aux parcelles objets du prêt à  
usage pour y effectuer des travaux.

Fait à Limoges

Signature électronique n°25840205  
Monsieur CORNEE

Signature électronique n°25840205  
Monsieur CORNEE

## Décision portant sur un prêt à usage au profit de

## Monsieur CORNEE, sur la commune de FEYTIAT

1 DOCUMENT - Publié le 23 Avril 2025



26493.pdf  
(.pdf, 338,9 Ko)

TÉLÉCHARGER